COURSON-MONTELOUP

NUMÉRO 16 - JANVIER 2013



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ш

Lundi, mardi, jeudi de 16h à 18h Vendredi de 15h à 17h Samedi de 9h à 11h45

Ш

01.00 01.00	డ్డారు చేస్తుని చేస్తును చేస్తున్న చేస్త		
04.00 04.00 04.00 04.00	Sommairep 2	,	
	Éditorialp 3		
	Renouvellement de concession GrDF p 4	1	
0.00 0.00	Aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf p 5	•	
9. A	Analyse de la pratique des loisirs des adolescents p 6,7	7,8,9	94.42 94.45 94.45
5448 0450 0450 0450 0450 0450 0450 0450	Le déploiement de 6 nouvelles chaines TNT en HD p 10	,11	నగొక్క మృత్తిక్లు మాత్రిక్లు
San	Service de télévision en clair en HDp 12		-345 -345 -345 -345 -345 -345 -345 -345
	Communiqué de la Fédération Nationale de La Pêche p 13		
34% 34% 34%	Personnes Agées : quel lieu de vie choisir?p 13		
84% 24.6 25.6 26.6 26.6 26.6 26.6 26.6 26.6 26	Suppression de l'autorisation de sortie du Territoire p 13		30% 020% 020%
త్క్షాక్ట్రాల క్రామ్మక్లు	Dépistage du cancer colorectalp 14		34.6 Ogga Ogga
0.10 0.10 0.10	Un foyer d'accueil médicalisé pour personnes autistesp 15	5	
0	Communauté de Communes du Pays de Limours p 16		
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Congrès des Parcs (2,3,4 octobre 2013)p 17		
000000 0000000000000000000000000000000	Nettoyage de printempsp 17	•	
000000 0000000000000000000000000000000	Diplôme du don de sangp 17		
000000 0000000000000000000000000000000	Travaux de réfection des couverturesp 18	•	
00000000000000000000000000000000000000	Les news de l'association sportive de Courson p 19		
9.00 9.00 9.00 9.00 9.00 9.00 9.00 9.00	ExclusivGolf de Courson -Stade Françaisp 14	•	
3478 045 045 045 045 045 045 045 045 045 045	Halloweenp 20		944 944
54% 04% 04% 04% 04%	Commémoration du 11 novembrep 21	•	348 348 348 348 348
	Collecte banque alimentairep 21		
	Les Foulées 2012p 22		
	Les seniors au cabaretp 23		
6 ¹⁷ 0 04.6 03.60	Distribution des colis de Noël aux seniors p 23	•	69% 030%
876 046 046 046 046	Noël des enfantsp 24		876 System
0.00 0.00 0.00 0.00	Atelier foie grasp 25		
	Remise des médaillesp 25		
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	La galette des Roisp 25		
04.00 04.00 04.00 04.00	Vœux du maire 2013 p 26		
01300 E	Bénévoles ! Bienvenue parmi nous en 2013 p 26	i	
	Sictom du Hurepoixp 26		ఆక్రేవ్లు అక్కుల అక్కుల అక్కుల అక్కుల అక్కుల అక్కుల అక్కుల అక్కుల తక్కిల తక్కుల తక్కుల తక్కుల తక్కుల తక్కుల తక్కుల తక్కుల తక్కుల తక్కుల
04.00 04.00 04.00	Ils sont nés p 27		
3. A	Places d'accueil chez les assistantes maternelles p 27		3* *\ Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q Q
8**6 0**5 0************************	Déneigement de la communep 27	1	94.45 24.45 24.45
0.40 0.40	Calendrier des animations 2013p 28		

Chers concitoyennes et concitoyens,

A Courson-Monteloup, l'enfant occupe une place privilégiée : il fait l'objet d'actions prioritaires et récurrentes de la Municipalité qui se déclinent sous plusieurs formes.

Il y a bien sûr les fêtes spécifiques qui le ravissent (Noël, Pâques, fête du village), des ateliers qui l'intéressent (poterie, théâtre), mais aussi les activités périscolaires (garderie et cantine municipale) qui sont bien précieuses pour sa famille et les travaux permanents dont bénéficient les locaux scolaires (équipement informatique : classes numériques, gros travaux de réhabilitation des anciens bâtiments et construction nouvelle de salles de classe) pour le bien-être et le confort des élèves et enseignants.



Vous savez à quel point l'école maternelle et primaire, lieu de vie incontournable du village, est une priorité pour la Municipalité et mobilise au quotidien l'équipe municipale.

En ce début d'année 2013, la publication du décret (malgré son rejet par le Conseil Supérieur de l'Education), relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, annonce des bouleversements, sinon des adaptations importantes dans les familles, chez les Enseignants et pour les Communes qui organisent le temps périscolaire.

La réforme des rythmes scolaires qui répartira dorénavant la semaine sur 4 jours et demi, dont le mercredi matin, permettra d'alléger la journée d'enseignement avec une moyenne de 5h15, la demi-journée ne devant pas excéder 3h30, et une pause méridienne quotidienne d'au moins 1h30.

Ce nouvel aménagement du temps scolaire dégagera de nouvelles plages horaires disponibles d'une durée globale hebdomadaire d'environ 3 heures (correspondant à ¾ heure par jour, soit l'équivalent des heures d'enseignement reportées le mercredi matin), qui seront dédiées à de nouvelles activités périscolaires avec l'ambition de développer des activités culturelles, artistiques et sportives.

Malgré notre forte implication en matière éducative, nous doutons de notre capacité à assumer ces nouvelles obligations transférées aux communes dans le cadre de cette réforme :

- Financièrement : l'Association des maires de France a estimé le coût de la réforme à 600 millions d'euros, à rapprocher du fonds de concours annoncé par l'Etat de 250 millions d'euros. Les recettes communales étant dorénavant contraintes, voire en diminution (les dotations de l'Etat qui représentent une part importante des budgets communaux sont appelées à baisser et les aides financières des collectivités se tarissent), les communes devront-elles augmenter les impôts pour financer la réforme ?
- En termes d'organisation, il faudra recruter des personnels compétents. C'est bien là où le bât blesse : où trouver ces animateurs qualifiés pour travailler 1h, voire ¾ d'heure par jour en zone rurale ? Et comment gérer le transport (pour rejoindre, par exemple, un gymnase) ? Et puis, comment ne pas reconnaître que le créneau disponible de ¾ d'heure pour organiser une activité, est utopique (sinon ridicule) si l'on considère le temps utile restant après l'acheminement et la préparation des enfants.

Aussi, et à l'instar de tous les Maires de la CCPL et de la très grande majorité des Elus du territoire national, nous avons demandé de reporter l'application de la réforme en septembre 2014, pour nous donner le temps d'appréhender l'impact de cette réforme sur notre organisation périscolaire et d'étudier les adaptations nécessaires.

Malgré ce nouveau casse-tête, nous vous renouvelons nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour 2013.

Avec mes sentiments dévoués Alain ARTORÉ MAIRE de Courson-Monteloup Vice-Président de la CCPL







20 novembre 2012

Communiqué de Presse



La commune de Courson-Monteloup (91) renouvelle sa confiance à GrDF

La commune de Courson-Monteloup a de nouveau confié à Gaz Réseau Distribution France (GrDF) la délégation de service public pour la distribution de gaz naturel sur son territoire.

Le 20 novembre 2012, Alain ARTORE, Maire de Courson-Monteloup (91) et Olivier COURSIMAULT, Directeur GrDF des régions lle-de-France et Auvergne Centre Limousin ont renouvelé le contrat de concession gaz de la commune de Courson-Monteloup.

Le Conseil Municipal de Courson-Monteloup a délibéré le 28 septembre 2012 pour renouveler sa confiance à GrDF pour la distribution de l'énergie gaz naturel sur l'ensemble du territoire de la commune.

La signature du contrat de concession gaz a eu lieu ce mercredi 20 novembre 2012 sur le stand de GrDF à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

D'une durée de 30 ans, ce contrat est fondé sur le modèle issu de l'accord entre GrDF et la FNCCR (novembre 2010) et se substitue au contrat de concession jusqu'alors en vigueur, qui arrivait prochainement à échéance.

Ce choix conforte une relation étroite et durable entre la commune de Courson-Monteloup et son concessionnaire GrDF. En effet, depuis bientôt 30 ans la commune a délégué à GrDF, la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel sur son territoire.



A travers ce nouveau contrat de concession, GrDF confirme ses engagements en continuant de mettre au service de la collectivité son savoir-faire industriel : un haut niveau de sécurité des biens et des personnes ainsi qu'un accès au gaz naturel dans de bonnes conditions économiques.

« Ce renouvellement du contrat de concession qui nous lie à GrDF est très important pour nous puisqu'il va permettre aux habitants de Courson-Monteloup de continuer à bénéficier d'une énergie durable et moderne »,

Alain Artore, Maire de Courson-Monteloup et Vice-président de la communauté de communes du Pays de Limours.

GrDF (Gaz réseau Distribution France) est une filiale indépendante du groupe GDF SUEZ, née de la filialisation de la distribution (exploitée auparavant par Gaz de France).

Principal opérateur du réseau de distribution de gaz naturel en France, GrDF exploite le plus long réseau d'Europe : 188 600 km de canalisations.

En Essonne, 170 communes sont desservies en gaz naturel par GrDF.

CONTACT

Marion Prieur Tél. : 06 83 53 69 08



Aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf

(communiqué de la Direction des routes Ile-de-France)

Le parc d'activités de Courtaboeuf, qui s'étend sur 450 ha avec plus de 1200 entreprises, est le premier parc tertiaire européen. L'échangeur de Courtaboeuf sur l'autoroute A10 (sur les communes des Ulis, Villejust et Villebon sur Yvette) ne permet actuellement les échanges directs qu'en provenance et à destination du Nord (Paris).

Les autres mouvements, notamment vers le Sud (province), passent par l'échangeur dit du « ring » des Ulis, sur la RN118.

L'aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf vise donc à compléter le demi-échangeur actuel entre la RD 118 et l'autoroute A10 par un demi-échangeur complémentaire, afin d'assurer tous les mouvements, quelle que soit la provenance et la destination des usagers.

Ainsi, deux bretelles d'entrée et sortie vers le Sud (province) vont être créées sur l'autoroute A10, au niveau de la rue du Grand Dôme, à Villebon sur Yvette.

Afin de garantir le bon fonctionnement de ce demiéchangeur, un nouveau pont de franchissement de l'autoroute A10 supportant la rue du Grand Dôme, à deux voies, ainsi qu'une voie de tourne à gauche, de deux bandes cyclables et de trottoirs, va remplacer le pont actuel.

Un nouveau giratoire, remplaçant celui existant à l'Est de l'A10, à proximité du grand Dôme va être aménagé. Le système d'assainissement va être rénové avec création de 2 bassins de traitement des eaux, pour mieux garantir la protection de l'environnement de l'échangeur.

Les bretelles existantes d'accès à l'autoroute A10 vers le Nord (Paris) vont également être réaménagées pour s'insérer sur une nouvelle voie d'entrecroisement entre les deux demi-échangeurs sur l'autoroute A10.

Les travaux nécessaires pour réaliser cet aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf sur l'autoroute A10 vont durer 24 mois, jusqu'en juin 2014 :

Entre mai 2012 et avril 2013 :

Les bretelles existantes permettant l'accès à l'autoroute A10 en direction du Nord (Paris) vont être successivement réaménagées pour s'insérer sur la voie d'entrecroisement sur l'autoroute A10.

Pour la sécurité des usagers et des intervenants, les bretelles existantes seront fermées successivement. La bretelle d'accès direct à l'autoroute A10 depuis la RD118 (bretelle B1) est fermée depuis début juin jusqu'à septem-

bre 2012.

La bretelle d'accès à l'autoroute A10 depuis le giratoire sur la RD118 (bretelle B2) sera fermée d'octobre 2012 à janvier 2013. L'accès à l'autoroute A10 en direction de Paris est ainsi maintenu en permanence.

 Les bretelles permettant les échanges avec l'autoroute A10 pour les usagers en direction ou en provenance du Sud (B3 et B4) seront aménagées dans le même temps. Elles seront ouvertes à la circulation dès qu'elles seront achevées.

- Pour construire le nouveau pont permettant à la rue du Grand Dôme de franchir l'autoroute A10 avec une voie de circulation dans chaque sens, l'actuel pont doit être démoli en préalable, compte tenu de la grande proximité d'implantation de ces deux ponts. La construction des piles du nouveau pont débuteront dès la démolition du pont actuel.
- Durant cette période, la largeur des voies sur l'autoroute A10 est réduite pour les deux sens de circulation dans la zone des travaux, avec réduction de la vitesse maximale autorisée. La voie de droite (voie lente) au niveau du pont est condamnée dans le sens Paris-province.

Le franchissement de l'autoroute A10 par la rue du Grand Dôme (VC31) est fermé à la circulation jusqu'à la fin des travaux. Les usagers sont dirigés vers le pont du demi-échangeur existant au Sud (RD118) pour franchir l'autoroute A10.

Entre avril 2013 et janvier 2014 :

La construction du nouveau pont se poursuivra avec notamment la mise en place de son tablier. Simultanément, la voirie communale sera aménagée. La largeur des voies sur l'autoroute A10 au niveau des zones de travaux restera réduite. La voie de droite dans le sens Parisprovince sera rouverte à la circulation.

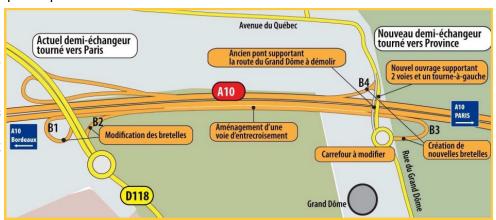
Entre février et juin 2014

 Les travaux se termineront par la finition des chaussées, la mise en place d'équipements de sécurité sur l'autoroute A10 et la réalisation des aménagements paysagers.
 Des neutralisations de voies sur l'autoroute A10 seront

nécessaires exclusivement pendant la nuit.

La Direction des routes Île-de-France a optimisé l'organisation des travaux en tenant pleinement compte des difficultés de circulation liées aux fermetures de bretelles, qui sont nécessaires à la sécurité des usagers et des intervenants.

Les choix mis en œuvre résultent de cette analyse approfondie : ils retiennent les solutions qui minimisent la gêne aux usagers, pour réaliser les travaux dans les meilleurs délais. L'aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf, sera ainsi mené sans interrompre la circulation sur l'autoroute A10, et se terminera au plus vite.



Analyse de la pratique des loisirs des adolescents

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France a mené en 2009-2010, sur l'ensemble du territoire francilien, une enquête sur la pratique des loisirs des enfants et des adolescents. Les résultats de cette enquête ont pour ambition d'affiner les orientations et les actions des services de l'État en région afin d'ajuster au mieux l'offre éducative territoriale. L'étude porte sur un échantillon représentatif de 8 136 élèves scolarisés en Île-de-France, questionnés sur leurs loisirs culturels, artistiques ou sportifs, elle permet de disposer d'indicateurs sur l'occupation de leur temps libre.

Une analyse régionale et des focus départementaux pour chaque public (enfants et adolescents) ont été réalisés. Nous vous présentons ici quelques indicateurs de la pratique des loisirs des adolescents et jeunes adultes du département de l'Essonne, en différenciant les filles et les garçons, les collégiens et les lycéens.



1. Le public adolescents enquêté en Essonne

L'enquête s'est déroulée en milieu scolaire, en présence des enseignants des élèves des 7 collèges et des 6 lycées retenus pour le panel du département de l'Essonne. 535 jeunes ont été interrogés, 286 filles et 249 garçons âgés majoritairement en collège de 13 ans et en lycée de 16 ans.

Jeunes Île-de	e-France		Se	xe									Âį	ge							
Esson	ine	Fem	mes	Hom	nmes	11 a	nset	12	ans	13	ans	14	ans	15	ans	16	ans	17	ans	18 ans	et plus
TOTAL	535	286	53,5%	249	46,5%	16	3,0%	67	12,5%	125	23,4%	56	10,5%	24	4,5%	95	17,8%	92	17,2%	60	11,2%
COLLEGES	281	162	57,7%	119	42,3%	13	4,6%	67	23,8%	124	44,1%	56	19,9%	20	7,1%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%
LYCEES	254	124	48,8%	130	51,2%	3	1,2%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	4	1,6%	95	37,4%	91	35,8%	60	23,6%

2. Les types de loisirs

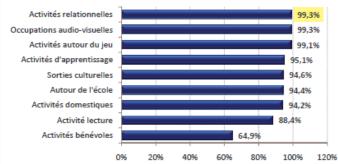
Types de loisirs les plus cités

3 types de loisirs, qu'ils soient quotidiens ou hebdomadaires, prédominent légèrement chez les jeunes essonniens : les activités relationnelles, les occupations audiovisuelles et les activités autour du jeu (notamment jeux électroniques, internet...).

Ce classement se vérifie indifféremment chez les filles comme chez les garçons, chez les collégiens comme chez les lycéens.



Type de loisirs le plus cité quelle que soit la récurrence





Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France Mission d'observation, d'expertise et d'appui



3. Les pratiques régulières

28,6% des jeunes ont une pratique régulière encadrée artistique ou culturelle, avec un écart de 17,4 points entre la pratique féminine et la pratique masculine (36,7% vs 19,3%) et de 4 points entre la pratique des lycéens et celle des collégiens (30,7% vs 26,7%). Les filles plébiscitent la danse (qui est classée en 2^e position par les lycéens), les garçons, les collégiens et les lycéens la musique.

	Total	Filles	Garçons	Collèges	Lycées
Handball	7,9%	6,3%	9,6%	6,0%	9,8%
Football	7,3%	1,7%	13,7%	7,5%	7,1%
Tennis	5,4%	1,7%	9,6%	3,9%	7,1%
Tennis de table	5,4%	6,3%	4,4%	5,3%	5,5%
Gymnastique	5,0%	8,7%	0,8%	6,8%	3,1%

	-		4		
9	-	š. ,		À	
7h	Ø s	No.			

4. L'impact du contexte familial

Le rapport entre la pratique des loisirs et le sentiment d'écoute des parents permet de mesurer l'influence du contexte familial sur la pratique d'un jeune.

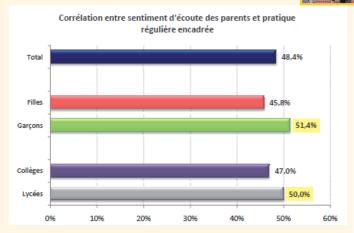
Seulement 48,4% des jeunes essonniens ayant une pratique régulière encadrée - sportive, artistique ou culturelle - (soit 59,6% des jeunes interrogés) - ont le sentiment de participer librement aux activités, les garçons plus que les filles (+5,6 points), les lycéens légèrement plus que les collégiens (+3 points).

5. L'existence suffisante de lieux de pratique

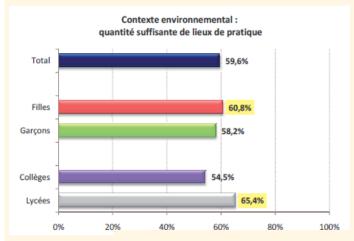
	Total	Filles	Garçons	Collèges	Lycées
Musique	11,0%	11,9%	10,0%	9,3%	13,0%
Danse	10,1%	17,5%	1,6%	7,8%	12,6%
Théâtre	3,7%	3,2%	4,4%	3,2%	4,3%
Autres	3,4%	3,9%	2,8%	3,9%	2,8%
Chant	3,0%	3,9%	2,0%	5,0%	0,8%

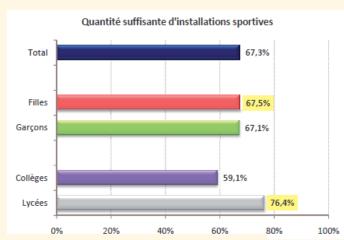
Précision concernant les types d'activités : la réponse « Autres » fait référence à des disciplines non répertoriées dans la liste des activités proposées lors de la passation de l'enquête. Leur nature n'est pas précisée et ne peut donc être analysée.

43,9% des jeunes ont une pratique régulière encadrée sportive, avec un écart de 17 points entre la pratique féminine (36%) et la pratique masculine (53%) et de 4,1 points entre la pratique des collégiens (42%) et celle des lycéens (46,1%). Les filles pratiquent majoritairement la gymnastique, les garçons et les collégiens le football ; les lycéens pratiquent le handball.



59,6% des jeunes essonniens estiment avoir suffisamment de lieux de pratique, quelle que soit la nature de l'activité (les filles légèrement plus que les garçons : +2,6 points ; les lycéens bien davantage que les collégiens : +10,9 points). 67,3% d'entre eux déclarent avoir suffisamment d'installations sportives, les lycéens beaucoup plus que les collégiens: +17,3 points).

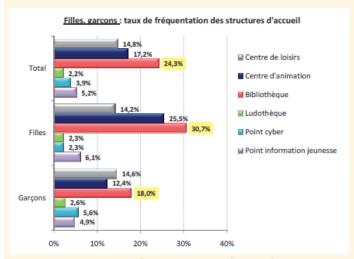


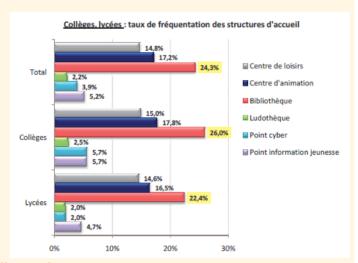


Analyse de la pratique des loisirs des adolescents - Essonne, synthèse 2011

6. La fréquentation des structures d'accueil

La fréquentation des structures d'accueil varie d'une structure à une autre. On constate que les jeunes essonniens fréquentent davantage la bibliothèque (24,3%) - avec un écart en faveur des filles de 12,7 points et en faveur des collégiens de 3,6 points. La 2e structure que 17,2% de jeunes disent fréquenter est le centre de d'animation. On constate qu'une structure comme le Point information jeunesse, spécifiquement dédiée à cette tranche d'âge et présente sur le territoire (19 PIJ en Essonne) est très peu citée (5,2% des jeunes, sans distinction de sexe ni de niveau de scolarité).

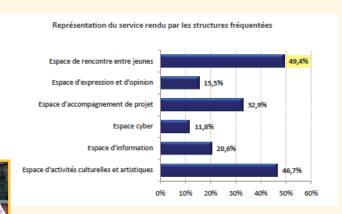




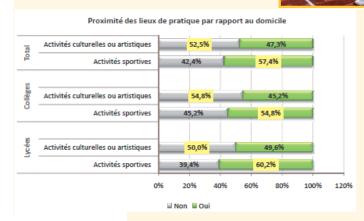
La représentation du service rendu par les structures d'accueil

49,4% des jeunes considèrent la structure qu'ils fréquentent comme un espace de rencontre entre pairs, 46,7% comme un espace de pratique d'activités culturelles et artistiques et 32,9% comme un espace d'accompagnement de projet. 15,5% seulement disent y trouver un lieu d'expression et d'opinion. 52,8% des filles et 50% des lycéens classent en 1re position l'espace de pratique d'activités culturelles et artistiques.





8. L'accessibilité géographique



On constate que les avis sur l'accessibilité géographique divergent selon la nature de l'activité pratiquée. La majorité des jeunes essonniens considèrent leurs lieux de pratique d'activités culturelles ou artistiques éloignés de leur domicile.

Par contre, en ce qui concerne les activités sportives, les jeunes expriment en majorité l'opinion inverse.

Analyse de la pratique des loisirs des adolescents - Essonne, synthèse 2011

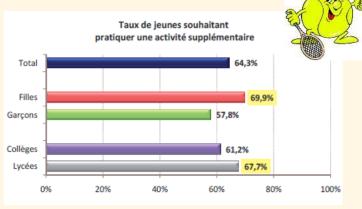
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France Mission d'observation, d'expertise et d'appui

9. L'identification des attentes et des obstacles à la pratique d'une activité supplémentaire

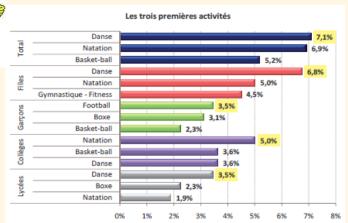
Attentes exprimées

64,3% des jeunes essonniens souhaitent pratiquer une activité supplémentaire, les filles davantage que les garçons (+12,1 points), les lycéens plus que les collégiens

(+6,5 points).



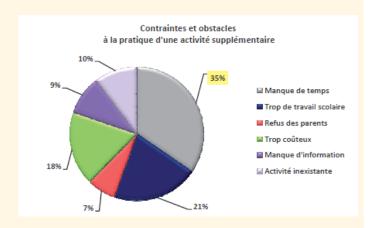
Parmi les activités supplémentaires que les jeunes aimeraient pratiquer, la danse et la natation remportent le plus de suffrages exprimés sur ces 2 disciplines.



Contraintes ou obstacles

Le manque de temps est la contrainte majeure à la pratique d'une activité supplémentaire évoquée par 32% des jeunes essonniens. Le travail scolaire est un obstacle pour 23% d'entre eux et le coût pour 18%.

Les contraintes sont évoquées dans un ordre identique quels que soient le sexe et le niveau de scolarité, avec des taux chez les lycéens plus élevés concernant les items « manque de temps » et « trop de travail scolaire » (+10 points d'écart avec les collégiens).



RÉSUMÉ

L'étude confirme que les loisirs audiovisuels et numériques sont omniprésents chez les jeunes. Par ailleurs, les jeunes du département de l'Essonne pratiquent une activité sportive encadrée (avec un écart de 17 points entre pratique masculine et pratique féminine et de 4,1 points entre la pratique des collégiens et celle des lycéens), de préférence à une activité artistique ou culturelle (43,9% vs 28,6%), davantage pratiquée par les filles et les lycéens.

Le manque de temps et le travail scolaire sont les deux obstacles majeurs à la pratique d'une activité supplémentaire, souhaitée par 64,3% des jeunes. Même si 59,6% d'entre eux estiment disposer de suffisamment de lieux de pratique, ils considèrent à plus de 50 % les lieux de pratique d'activités culturelles ou artistiques éloignés de leur domicile. On observe que la pratique est corrélée au sentiment d'écoute de leurs parents pour seulement 48,4% des jeunes. Les jeunes essonniens fréquentent en général peu les structures d'accueil : ils ne sont que 24,3% à fréquenter une bibliothèque et 17,2% un centre d'animation. Leur intérêt se porte en priorité vers un lieu de rencontre entre pairs (49,4%) ou de pratique culturelle et artistique (46,7%).

Les différents temps et espaces éducatifs de l'adolescent et du jeune adulte ainsi que leur articulation impactent directement la nature et l'organisation de l'offre de loisirs sur un territoire.

L'analyse des pratiques de loisirs en Île-de-France est disponible sur le site : www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

Afin d'enrichir l'offre de programmes en haute définition, le CSA a sélectionné six nouvelles chaînes en haute définition (HD) portées par les multiplex R7 et R8 : HD1, l'Equipe HD, 6Ter, numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25. Il s'agit d'une étape importante dans la généralisation de la haute définition sur la TNT, qui comptera désormais onze chaînes dans ce format.

La diffusion de ces nouvelles chaînes dans le département de l'Essonne a débuté le 12 décembre 2012. Depuis cette date, il est possible de recevoir ces nouvelles chaînes par l'antenne « râteau ».

A l'instar des chaînes existantes de la TNT, ces nouvelles chaînes sont par ailleurs disponibles sur l'ensemble du territoire pour les personnes regardant la télévision par satellite, par câble ou par ADSL.

Pour connaître le calendrier de mise en œuvre de ces opérations, vous pouvez consulter le site internet du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel :

http://www.csa.fr/Television/La-reception/Le-deploiement-des-6-nouvelles-chaines-TNT-HD-sur-les-multiplex-R7-et-R8

Les chaînes locales et les chaînes payantes changent de numérotation.

Afin que les six nouvelles chaînes HD portées par les multiplex R7 et R8 puissent être placées à la suite des autres chaînes gratuites nationales de la TNT existantes ou anciennement diffusées en mode analogique, le CSA leur a attribué les numéros 20 à 25.

Ces numéros étant précédemment utilisés par des chaînes locales, le Conseil a décidé d'augmenter d'une dizaine le bloc des chaînes locales ainsi que le bloc des chaînes payantes. Depuis le 12 décembre 2012, vous pouvez donc retrouver :

- vos chaînes locales entre les numéros 30 et 39 (au lieu des numéros 20 à 29)
- vos chaînes payantes entre les numéros 40 et 49 (au lieu des numéros 30 à 39).

Sauf exceptions, le nouveau numéro correspond à l'ancien numéro augmenté d'une dizaine. Par exemple, pour retrouver la chaîne locale que vous regardiez au numéro 22, il faudra désormais aller la chercher au numéro 32.

Les tableaux ci-dessous indiquent ces blocs et les numéros retenus pour les services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre en métropole :

Services de télévision Nationale en clair ou anciennement diffusés en mode analogique

Nove from Lowley	
Numéros logiques	Services de télévision
1	TF1
2	France 2
3	France 3
4	Canal+
5	France 5
6	M6
7	Arte
8	D8
9	W9
10	TMC
11	NT1
12	NRJ 12
13	La Chaîne parlementai- re
14	France 4
15	BFM TV
16	l Télé
17	D17
18	Gulli
19	France Ô
20	HD1
21	L'Equipe 21
22	6Ter
23	Numéro 23
24	RMC Découverte
25	Chérie 25





Services de télévision à vocation

Numéros logiques	Services de télévision
30	Alsace 20 Célà TV Clermont 1 ^{ère} LCM – La Chaîne Marseille Télé Paese TLM – Télé Lyon Métropole TLP – Télévision Locale Provence TVPI WEO – La Télé du Nord-Pas-de-
31	BDM TV Cinaps TV Demain IDF Grand Lille TV N7 TV Normandie TV Caen Tébéo Télé Bocal Télim TV TL7 – Horizon numérique TLT – Télé Toulouse TV Sud Montpellier TV8 Mont Blanc Voo TV Vosges Télévision – Images Plus
32	Canal 32 IDF 1 Opal TV
33	LCN – La Chaîne Normande LDV TV LM TV Sarthe Mirabelle TV Normandie TV Cherbourg NRJ Paris Territorial TV TLC – Télé Locale du Choletais TV Sud Camargue-Cévennes TV7 Bordeaux Ty Télé Via Stella
34	BFM Business Paris TV Vendée
35	TVR Rennes 35 Bretagne
36	Bip TV
37	TV Tours
38	TéléGrenoble

Services de télévision Nationale faisant appel à une rémunération de la part des usagers

Numéros logiques	Services de télévision
41*	Paris Première
42*	Canal+ Sport
43*	Canal+ Cinéma
45*	Planète+
46*	TF6
48*	LCI
49*	Eurosport France

Ces numéros peuvent varier en fonction de votre distributeur de services.

Services de télévision Nationale en clair en haute définition diffusés simultanément en définition standard

Numéros logiques	Services de télévision
51*	TF1 HD
52*	France 2 HD
56*	M6 HD
57*	Arte HD

* Sur certains récepteurs, les versions HD de ces quatre chaînes sont placées aux numéros 1, 2, 6 et 7, en lieu et place des versions en définition standard, qui sont elles numérotées en 51, 52, 56 et 57.

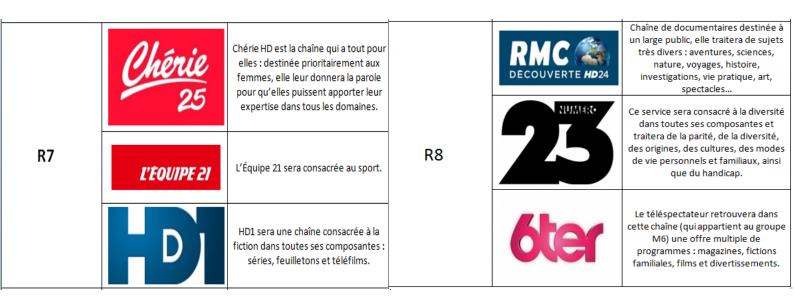
Site à consulter : http://www.csa.fr/Television/La-reception/Le-deploiement-des-6-nouvelles-chaines-TNT-HD-sur-les-multiplex-R7-et-R8/Les-chaines-locales-et-les-chaines-payantes-changent-de-numerotation

Tous les téléspectateurs métropolitains recevant la TNT par une antenne « râteau » individuelle ou collective ont dû effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes depuis le 12 décembre 2012 pour retrouver tous leurs programmes au bon numéro. Sur certains récepteurs, cette opération a pu se réaliser automatiquement ou a pu faire l'objet d'une proposition au téléspectateur (lire ci-après « Comment rechercher ses chaînes ? »). Pour les foyers recevant la TNT dans les zones desservies par les émetteurs de la première phase du déploiement des six nouvelles chaînes, la recherche et la mémorisation des chaînes leur a permis également de retrouver l'intégralité des chaînes de la TNT, et de mémoriser les nouvelles chaînes s'ils sont équipés d'un matériel HD.

Services de télévision Nationale en clair en haute définition diffusés simultanément en définition, suite

Pour les autres téléspectateurs, une seconde recherche et mémorisation des chaînes sera nécessaire le jour du lancement des nouvelles chaînes HD dans leur région. Vous êtes invités à consulter les autres rubriques de cette page si vous voulez plus d'informations sur la date d'arrivée des nouvelles chaînes chez vous ou sur la manière de savoir si votre matériel est compatible HD.

Présentation des 6 nouvelles chaînes en haute définition portées par les multiplex R7 et R8 :



Comment rechercher ses chaines?

Cas 1 : la TNT est intégrée au téléviseur

Etape 1 : Allumez le téléviseur. Vérifiez que vous êtes en mode digital en appuyant sur la touche A/D ou Digit de la télécommande du téléviseur.

Cas 2 : votre téléviseur est relié à un adaptateur TNT

Etape 1 : Allumez votre téléviseur. Allumez l'adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de l'adaptateur.

Naviguez avec les flèches de la télécommande et appuyez sur OK pour valider chaque étape.

Etape 2 : Appuyez sur la touche HOME ou MENU. Un menu déroulant s'affiche sur l'écran de la télévision

Etape 3 : Sélectionnez « installation » ou « réglage » ou « configuration » ou « recherche » ou « set up ». Si le menu propose « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation » pour avoir toutes les chaînes.

<u>Etape 4</u>: Sélectionnez « configuration auto » ou « recherche automatique », de préférence à « recherche manuelle »

Etape 5 : Vérifiez la présence des chaînes gratuites de la TNT

Si au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et, si vous n'avez pas modifié ce code, utilisez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

Communiqué de la Fédération Nationale de La Pêche



Les droits de pêche (berges, rives) appartiennent soit à l'Etat (fleuves, canaux navigables) soit à des propriétaires riverains (rivières, lacs, étangs).

Les Associations Agréées de pêche (AAPPMA), louent ou acquièrent ce droit pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur loisir. La carte de pêche constitue avant tout un droit d'accès et d'exercice sur ces territoires.

Différentes cartes sont proposées : pêche à la mouche, au coup ou au lancer, en solo ou en famille, en pleine nature ou en cœur de ville.

Vous pouvez vous la procurer en un seul clic sur www.cartedepeche.fr.

Quoi de plus naturel pour un pêcheur montelupin ou essonnien que d'acheter sa carte en ligne ?

PERSONNES ÂGÉES : quel lieu de vie choisir ?



Les essonniens souhaitent vivre au domicile le plus longtemps possible, mais parfois la vie chez soi devient difficile ou dangereuse, l'éloignement de la famille compliqué, la solitude trop pesante et il faut envisager un changement.

Les aidants familiaux, piliers de la qualité de vie des aînés, se posent des questions sur la meilleure façon d'accompagner leurs parents : ils doutent, culpabilisent, voudraient faire plaisir, assurer la sécurité et les meilleurs soins...

Différentes solutions d'hébergement existent, ainsi que des droits, des accompagnements : les connaître vous permet de faire un choix éclairé.

Les services gérontologiques du secteur organisent cette journée pour vous renseigner et répondre à vos questions. La compagnie Théâtre de la Cité-Théâtre de Bligny rend vivante l'expérience des résidents accueillis dans les établissements de nos communes.

Cette journée est soutenue et financée par les régimes de retraite RSI lle de France Est et la MSA Mutualité Sociale Agricole.

MARDI 09 AVRIL 2013 de 13h à 17h30 SALLE des FETES -9, rue d'Orsonville ZI La Gaudrée - 91410 DOURDAN

ENTRÉE LIBRE

Pour plus de renseignements : 01 64 91 71 48



Suppression de l'autorisation de sortie du Territoire

Désormais, depuis le 1^{er} janvier 2013, l'enfant – qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).
- soit son passeport
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site : www.diplomatie.gouv.fr.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme <u>l'Algérie</u>, la Bosnie-Herzégovine ou <u>le Maroc</u>, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.

Suite à une circulaire du 20 novembre 2012, les autorisations de sortie du territoire (AST), individuelles et collectives, pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents, sont supprimées depuis le 1er janvier 2013. Quelques pays imposant des modalités spécifiques, notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »). Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire. Elle permet maintenant au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition, sans délai, à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du Territoire.

Pour en savoir plus, consulter les sites : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/11/cir 36117.pdf www.service-public.fr (onglets Actualités/Famille/Voyage des enfants à l'étranger)



Pour la 6^{ème} année consécutive, le mois de mars est dédié à la mobilisation nationale pour le dépistage du cancer colorectal. Troisième cancer le plus fréquent, le cancer colorectal fait depuis 2003, dans notre département, l'objet d'un programme de dépistage organisé, visant à en réduire la mortalité. Plus de 300 000 essonnien(ne)s âgés de 50 à 74 ans sont invités tous les deux ans à y participer.

Notre commune a enregistré un taux de participation à la campagne 2010-2011 de 41,03%. Le taux de participation moyen en Essonne a été de 32,26%, ce qui est encore insuffisant au regard de l'objectif national fixé à 50% de participation.

Afin de diffuser ce message de prévention, l'ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses) nous adresse le communiqué suivant :



« Dépistage organisé du cancer colorectal en Essonne, des résultats encourageants mais une participation insuffisante ».

L'ADMC 91 invite, tous les deux ans, par courrier, les hommes et les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage du cancer colorectal.

Depuis la mise en œuvre de ce dépistage organisé dans le département en 2003, 490 cancers ont été dépistés. Chez 2 342 personnes, des polypes adénomateux ont été détectés et ont été retirés lors de la réalisation de la coloscopie, prévenant ainsi leur transformation en cancer.

Même si la notoriété de ce dépistage a largement progressé, la participation reste faible (28% entre 2011 et 2012).

Face à cette réalité, le dépistage constitue un moyen d'agir essentiel, dont le bénéfice est avéré.

Ce cancer est fréquent :

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent dans la population française après le cancer de la prostate et le cancer du sein. En France environ 40 000 nouveaux cas sont diagnostiqués par an.

Il est bénéfique de détecter la maladie à un stade précoce :

Le cancer colorectal évolue souvent dans un premier temps sans symptôme ou signe avant-coureur. Il est, de ce fait, diagnostiqué parfois tardivement et nécessite alors des traitements lourds. Or, le cancer colorectal est un cancer que l'on peut dépister précocement. Cette découverte permet de traiter et souvent de guérir définitivement ces lésions en utilisant des traitements à la fois efficaces et peu agressifs. Quand un cancer colorectal est dépisté très tôt, les chances de guérison dépassent les 90%.

Le dépistage consiste en un test simple, gratuit et indolore à faire chez soi :

Le programme de dépistage organisé repose sur le test Hemoccult II ® qui recherche la présence de sang invisible à l'œil nu dans les selles (matières fécales). Puis, en cas de positivité du test, une coloscopie est prescrite. C'est le médecin traitant qui remet ce test au patient, après avoir évalué son état de santé et recherché la présence de signes d'alerte particuliers ou de facteurs de risques.

Pour toutes ces raisons, à partir de 50 ans, puis tous les 2 ans, le bon réflexe, c'est de parler du dépistage du cancer colorectal avec votre médecin traitant.

Renseignements auprès de l'Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses en Essonne au 01 64 90 75 81. »

Un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes autistes s'installe sur le plateau de Limours, aux Molières (ancien site TDF)

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est un établissement médico-social accueillant des adultes gravement handicapés dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et rend nécessaire l'assistance d'un tiers pour les actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

La Lendemaine, Foyer d'Accueil Médicalisé, qui sera aussi une ferme agricole et artisanale, a vocation à accueillir des personnes autistes : dès le mois de mai 2013, 24 résidents autistes âgés d'au moins 20 ans vivront dans ce cadre de vie exceptionnel : la moitié d'entre eux viendront de l'Essonne et l'autre moitié de Paris.



Le site, issu de la zone d'activités aménagée par la CCPL sur l'ancien domaine de TDF, a été cédé par l'aménageur à des conditions privilégiées pour favoriser l'implantation de La Lendemaine. Il s'étend sur une superficie de 7 hectares : 2 seront réservés aux résidents et 5 seront destinés à développer des activités à caractère agricole ou horticole, auxquelles seront associés les résidents. Des collaborations avec des habitants, des associations, et de petites entreprises du territoire sont prévues pour la culture de plantes aromatiques, de fleurs rares, de potagers bio, la fabrication d'objets et l'accueil d'animaux.

Qu'est ce que l'autisme ?

L'autisme est un trouble neuro-développemental dont les conséquences sont très invalidantes :

*difficulté d'appréhension des situations, des codes sociaux et des interactions avec autrui. Les personnes autistes ne refusent pas le contact mais ne savent pas comment s'y prendre pour y parvenir.

*difficulté de communication, d'expression des besoins, de ses sentiments et ressentis corporels (faim, soif, douleur...)

*difficultés comportementales, signes de l'incompréhension, de la frustration, qui peuvent se manifester par de la violence, ou au contraire de la passivité, ou par des conduites ritualisées et répétitives.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est un établissement La Lendemaine est un Foyer d'Accueil Médicalisé spémédico-social accueillant des adultes gravement handica- cifique

Les autistes sont des personnes très sensibles, qui ont besoin d'être dirigées en permanence. Le centre de la Lendemaine a été spécialement conçu pour aider les personnes autistes à recouvrer leur autonomie. Chaque résident aura une chambre individuelle ; des pièces à vivre (cuisine, salle à manger, salles d'activités et de repos) seront aménagées dans chacune des 3 maisonnées qui composent la résidence. Les résidents seront encouragés, avec toute l'assistance nécessaire, à participer à la vie matérielle de leur maison et à son entretien.

L'objectif est de rendre autant que possible les résidents autistes autonomes dans leur vie quotidienne : apprendre à faire le ménage de leur chambre, à s'occuper de leur linge, à entretenir un potager, à bricoler mais aussi, s'occuper d'animaux, rencontrer les visiteurs du centre, partager des activités avec les artisans, participer à des activités sportives, etc...

Le bâtiment d'activités favorise la réalisation, par groupes restreints de 2 à 4 personnes, d'activités variées, artisanales et artistiques. Il s'agit d'acquérir et de développer de nouvelles compétences.

Le domaine se veut être un établissement éduco-social. Il n'en sera pas moins le

5^{ème} pôle de recherche sur les maladies liées au cerveau. L'association des chercheurs dans divers domaines avec les professionnels de terrain, qui travailleront à la Lendemaine, permettra de mieux appréhender ce qui est susceptible d'améliorer les capacités de la personne autiste.

La Lendemaine a besoin du territoire et de vous!

Pour atteindre ses objectifs au bénéfice des résidents autistes, la Lendemaine recherche des partenaires pour animer la vie du domaine ou proposer des activités extérieures. Elle recrute dès à présent 44 personnes, éducateurs spécialisés, aides médicaux psychologiques, aidessoignants mais aussi moniteurs, animateurs, des personnes pour entretenir le domaine et toute personne désireuse d'apporter sa pierre au projet, « de graver un peu de soi dans les murs » comme l'a souligné le directeur du centre lors d'une réunion de présentation du projet.

Bien sûr, le personnel sera formé pour connaître les bases de la communication avec des autistes et bénéficiera d'une formation permanente.

Pour toute autre information, n'hésitez pas à contacter l'association SAUGE (Solidarité, Autisme, Gestion) qui gère le projet et le recrutement du personnel à saugecontact@aol.com



Communauté de Communes du Pays de Limours

L'Office de tourisme du Pays de Limours vous propose :

6 avril (samedi) : visite du château d'Anet et du musée du chocolat

10h : visite du château d'Anet qui garde encore le souvenir de Diane de Poitiers, favorite d'Henri II et seigneur de Limours. Elle demanda à un des architectes d'Anet d'embellir le château de Limours.

12h30 :repas normand à la ferme auberge de la Côte blanche à Egly-sur-Eure.

15h : visite du Chocolatrium à Damville (musée du chocolat et ateliers de fabrication) suivi d'une dégustation.

Il s'agit d'un déplacement d'une journée complète, en car. RV à 7h45 parking de l'Ecole à Briis-sous-Forges.

Coût de la journée : 50 €/pers pour les adhérents et 60 €/ pers pour les non-adhérents.

Inscription obligatoire (sortie limitée à 45 participants).

Office de Tourisme 615, rue Fontaine de ville - 91640 Briis-sous-Forges : 01 64 90 74 30 Site : http://tourisme.pays-de-limours.org Courriel: otpaysdelimours@gmail.com

Service emploi:

En 2012, le service emploi de la Communauté de Communes du Pays de Limours (http://www.cc-paysdelimours.fr/offres-emploi) a reçu 48 demandes de contrat de professionnalisation et 20 propositions de contrat d'apprentissage de la part d'entreprises du secteur, notamment Thalès à Limours.



Pour répondre aux besoins des entreprises comme de ses habitants. le service emploi de la CCPL a le projet d'organiser son premier Forum de l'alternance et de l'apprentissage jeudi 21 février 2013. Cela aidera les jeunes et les demandeurs d'emploi à trouver une formation en alternance ou en apprentissage, et sensibilisera les entreprises du secteur au recrutement de personnel en alternance.

Les organismes de formation, les missions locales pour l'emploi, les entreprises, les scolaires à partir de 15 ans et toutes les personnes intéressées sont conviés à participer à cette journée exceptionnelle.

Fort de son expérience au sein des collèges de Briis et de Limours, le service Jeunesse de la CCPL a également le projet d'organiser une journée de présentation des métiers le samedi 23 février 2013.

Jobs d'été, 2 dates importantes :

Le samedi 23 mars de 14h à 17h, réception des jeunes en entretien individuel pour les aider à rédiger leur CV et préparer l'entretien avec l'entreprise. Les jeunes devront prendre rdv auprès du service emploi.

Le mercredi 27 mars de 14h à 17h, entretien de recrutement par les entreprises.

Tout ceci se déroule à la CCPL.

Multi accueil:

Avec la construction du pôle petite enfance à Fontenay-Les-Briis, au Domaine de Soucy, un deuxième multi accueil d'une capacité d'accueil de 40 places, devrait ouvrir ses portes en septembre 2013.

Grâce à ce nouvel équipement, la commune aura donc des places supplémentaires. Au total, il y aura 75 places d'accueil sur les 2 structures pour les 14 communes de la CCPL.

Les familles intéressées sont invitées à compléter le formulaire de préinscription à leur disposition, en mairie.

La commission d'attribution est prévue le jeudi 16 mai.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement maternel :

Cet équipement permettra aussi d'accueillir 80 enfants en périscolaire : les mercredis et vacances scolaires. Depuis 3 ans, nous avons ouvert un ALSH, dans les locaux de l'ALSH élémentaire, permettant de trouver « quelques places de garde » en attendant la construction

Service Petite enfance:

du pôle.

Relais assistante maternelle : Relais Papillon : Mme CHA-BRIER - Tél. 01 64 90 65 66 ram-papillon@cc-paysdelimours.fr

Forum des modes d'accueil :

Pour la troisième année, le service Petite Enfance organise le forum des modes d'accueil du territoire. Vous aurez à votre disposition des professionnels des différents accueils collectifs ou individuels pour les enfants de 0 à 3 ans, ainsi que la présence des puéricultrices de la PMI et des intervenants autour de l'allaitement, le massage et portage des bébés. Pour l'année 2013, la date retenue est le 6 avril.



CONGRÈS DES PARCS (2,3, 4 OCTOBRE 2013) Rapprochement une commune/un Parc



Chaque année, l'ensemble des 47 Parcs Naturels Régionaux de France se réunit en congrès dans l'un d'entre eux. En 2013, le congrès se tiendra sur notre territoire et sera accueilli par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

A cette occasion, chacune des 51 communes composant le PNR de Chevreuse est invitée, afin de découvrir un autre PNR, à choisir un Parc « correspondant ». Il s'agira notamment de développer des échanges et de favoriser des rapprochements entre homologues intéressés par les mêmes

thématiques.

Parc Naturel Régional de la Martinique
Une terre aux inde visages

Pour sa part, notre commune, se souvenant du succès d'une précédente fête organisée sous le signe des Antilles, a choisi un rapprochement avec le PNR de La Martinique.

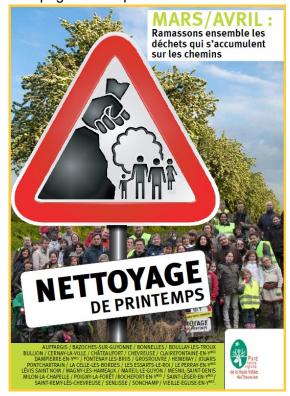
Nettoyage de printemps

Les Montelupins sont invités à participer au nettoyage de printemps à Courson-Monteloup <u>le</u> <u>dimanche 7 avril à 10h00</u> à l'entrée du bois des bouleaux.

L'opération est organisée avec le soutien du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et du Sictom.

Chaque participant recevra le matériel nécessaire pour ramasser et trier les déchets trouvés.

Nous rappelons que les enfants doivent être accompagnés d'un parent.





Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé à notre collecte de sang organisée à

Courson Monteloup

Nous avons accueili:

- le 17 juillet 2012 43 volontaires

MERCI!

So month of sampline of laborate. He pass little is journ.
Historycon trans lies, lie as devallante litture of models.

or survey about declarating med

or in 0000000 100 100 100 10







Travaux de réfection des couvertures



Les toitures terrasses des anciens bâtiments de l'école maternelle ont fait l'objet d'une réfection complète : dépose de l'ancien complexe isolant/étanchéité et pose d'une nouvelle isolation thermique (mousse polyuréthane de 80 mm), réalisation d'une étanchéité neuve bicouche élastomère.

Les tuiles de la toiture de l'ancienne salle de classe extérieure (utilisée dorénavant en bibliothèque) ont toutes été déposées et remplacées par des neuves.

L'étanchéité complète de la couverture de ces bâtiments a ainsi été restaurée et l'isolation thermique renforcée.



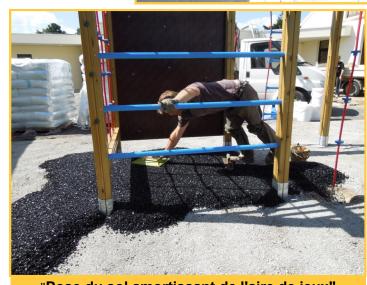






Autres travaux





"Pose du sol amortissant de l'aire de jeux"

Les news de l'association Sportive de Courson-Monteloup



Notre Association Sportive, sur la lancée des forums de septembre, poursuit en ce début d'année ses activités d'école de vélo, de randonnée et de compétitions.

Chaque samedi matin, une vingtaine d'enfants se retrouve au Tennis de Courson. Répartis en plusieurs groupes, ils découvrent notre belle région et développent leurs capacités physiques. Le mauvais temps ne les empêche pas d'être fidèles au rendez-vous. Il est vrai que nous disposons désormais d'une salle, grâce au concours de la commune, pour proposer aux jeunes, en complément des séances purement sportives, des ateliers mécaniques et techniques utiles au cycliste dans la pratique de leur sport. Ceux-ci sont une alternative intéressante en cas de météo particulièrement défavorable.

Nos jeunes de l'école de VTT participent également au Challenge Jeunes IDF avec beaucoup de succès. Une douzaine d'enfants sont présents sur toutes les épreuves avec des podiums réguliers et un enthousiasme reconnu par les autres clubs.

La saison de Cyclocross en catégorie Minimes (à partir de 14 ans) a été riche en performances de premier ordre. Guillaume MARQUES et Benjamin BOILOT ont monopolisé les podiums des compétitions auxquelles ils ont participé. En point d'orgue de cette saison, il faut mettre à l'honneur les titres de champion départemental et régional de Guillaume et de vice-champion pour Benjamin. Ces deux garçons courageux et très compétitifs ont représenté notre club et notre département au Championnat national qui a eu lieu à Cluis (37) le 3 février dernier.

Chez les adultes, Nicolas DUJACQUIER, après plusieurs victoires, a accédé à la 2^{ème} catégorie pour les compétitions cyclo-cross.



L'ensemble de nos compétiteurs dispose de quelques semaines pour achever la préparation des saisons VTT et Route qui débuteront prochainement.

Un nombre important de nos randonneurs ont participé à quelques

évènements organisés dans notre belle région. Ces dernières semaines, les vélos ont tendance à rester au garage... Mais ne désespérons pas, bientôt les conditions seront plus favorables à la pratique du vtt.

ExclusivGolf de Courson Stade Français

L'ExclusivGolf de COURSON STADE FRANCAIS souhaite vous informer des nouveaux produits et formules de découverte et d'initiation au jeu de golf.

Depuis 1 an, le Groupe NGF, qui gère 35 Golfs actuellement en France, est la nouvelle enseigne du golf de Courson. Cette évolution a permis d'ouvrir les portes du golf et de proposer au plus grand nombre de nouveaux produits d'enseignement.

<u>La formule de cours « Libertee »</u> vous permettra ainsi de découvrir le Golf :

- Avec une initiation d'une heure de leçon collective
- 1 heure de parcours accompagné par un enseignant.
 Cette formule de découverte vous permettra de goûter aux plaisirs du Golf dans un cadre exceptionnel à deux pas de chez vous.

Prix de la formule Libertee : 50 € (réduction de 10% accordée aux résidents de Courson)

Vous pourrez ensuite approfondir votre pratique du Golf avec le forfait « Infinitee ».

Avec ce forfait vous bénéficierez de :

- Cours à volonté à raison de 1 heure par jour
- La visualisation de vos progrès à travers 3 niveaux (Tee Bronze, Tee d'Argent, Tee d'Or)
- Parcours à volonté dès obtention du second niveau (Tee d'Argent)

Ce forfait Infinitee au tarif de 95 € par mois (réduction de 10% accordée au résidents de Courson) vous permettra de progresser à votre rythme et d'intégrer les bases techniques nécessaires à votre évolution sur le parcours. Ce cycle de cours vous accompagnera progressivement au passage de la carte verte (droit d'accès au parcours en toute autonomie).

En 2013, 10% de réduction sont offerts au habitants de la commune qui souscrivent un abonnement.

Venez nombreux, initiez-vous au plaisir du golf sur un site, qui, cette année, a gagné sa place dans le référentiel des 1000 plus beaux parcours de golf au monde!

CONTACT et ACCUEIL : Exclusivgolf de Courson : 01 64 58 80 80



Halloween



Dimanche 31 octobre, une horde de petits monstres en tous genres s'est rassemblée au centre du village, dès la tombée de la nuit. Ils étaient très attentifs, ce soir là, pour écouter l'histoire que leur contait la sorcière du mont aux loups sur l'origine de cette nuit très spéciale....Voulez-vous aussi la connaître...?

« Avez-vous remarqué comme la pleine lune éclaire fortement les ténèbres le soir d'Halloween ?

En fait, c'est elle qui vous a

guidés, vampires, zombies et autres monstres que vous

êtes, jusqu'au cœur de ce village que les anciens avait nommé Courson-mont aux loups : à l'époque, les loups hurlaient pour attirer les monstres au cœur de la forêt, les soirs de pleine lune !

Ils se réunissaient là-bas, au fond du bois des bouleaux, pour comploter contre les villageois et préparer des mauvais sorts.

Les hommes du village avaient bien essayé de les surprendre pour percer leurs secrets et les chasser, mais les araignées tissaient des toiles immenses pour leur barrer le chemin ; les corbeaux et crapauds faisaient un tel bruit qu'ils ne pouvaient pas entendre un mot de ce qu'ils projetaient ... D'ailleurs, si vous tendez l'oreille, vous pourrez encore, aujourd'hui, entendre leurs cris percant la nuit noire.

Pendant des siècles, on trembla les soirs d'halloween, à Courson mont aux loups, car d'horribles monstres envahissaient le village, à la nuit tombée, pour jeter de mauvais sorts. Personne ne pouvait changer cela.

Jusqu'au jour où une trentaine d'enfants courageux, vos ancêtres, décidèrent de prendre leur courage à deux mains. Ils ramassèrent des citrouilles dans les champs, les sculptèrent, et les plantèrent au bout de leur fourche. Ils placèrent des bougies à l'intérieur des citrouilles pour éclairer leur chemin et partirent en direction de la forêt, par une nuit noire de pleine lune comme ce soir. Ils frappaient des pieds pour faire beaucoup de bruit et effrayer les crapauds et les corbeaux, et peut-être se donner un peu de courage!



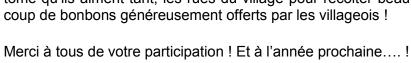
Quelle ne fut pas leur surprise en entrant dans la forêt! les toiles d'araignées disparurent, les ronces s'écartèrent pour leur faire un chemin, des milliers de fourmis les entourèrent pour ne pas qu'ils reculent. Enfin, une force maléfique les attira tout droit vers le repère des monstres où brûlait un grand feu.

Et là surprise! les sorciers, zombies, magiciens, lutins dansaient et chantaient autour du feu et semblaient joyeux de voir arriver les enfants, comme s'ils les attendaient.... « Bienvenue à la fête d'halloween », dirent-ils. « Savez-vous que ce soir, nous allons vous faire partager nos pouvoirs? Vous pourrez parcourir le village et obtenir des bonbons en effrayant les habitants, vous verrez c'est amusant! Mais tout cela à une condition: que vous preniez l'apparence de petits

monstres, tout comme nous... Si vous l'acceptez, nous vous laissons repartir libres ce soir, mais attention, ce sera une soirée et une seule par an, celle du soir d'Halloween »

D'après vous les enfants, est-ce que vos arrière-arrière grands parents ont accepté cette proposition? Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi vous vous retrouviez tous ici, le soir d'Halloween, transformés en petit monstres ...? »

Sur ce, poussée par son destin, la génération 2012 des petits monstres parcourut à pied, à dos d'âne, ou sur la charrette fantôme qu'ils aiment tant, les rues du village pour récolter beaucoup de bonbons généreusement offerts par les villageois!





Une délégation d'Elus et de citoyens des communes de Vaugrigneuse et Courson-Monteloup ont participé, le 11 novembre dernier, à la cérémonie de commémoration célébrée au cimetière intercommunal de Vaugrigneuse en présence des maires des deux communes, de représentants d'associations d'anciens combattants, des sapeurs pompiers de Limours et du Commandant de la brigade de gendarmerie de Limours. Le Conseiller général, excusé, avait fait déposer une gerbe.

Cette année, il s'agissait du 94 ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 ; rappelons qu'à l'issue de la « Grande Guerre » la France déplorait 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Ce 11 novembre 2012, hommage était aussi rendu à l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre, notamment envers les derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan.

Dans le message du Ministre en charge des anciens combattants lu au cours de cette cérémonie, il a été souligné que les parlementaires du début des années vingt, qui avaient voulu que la journée du 11 novembre soit placée sous le double signe de la Victoire et de la Paix, se sont révélés des précurseurs puisque finalement, par le temps et la volonté des peuples, cette journée est devenue une « Journée de la victoire de la paix ».







Collecte Banque alimentaire du 23 et 24 novembre 2012



Cette année, nous avons besoin de :

Conserves de viandes ou de poissons
Conserves de légumes ou de fruits
Plats cuisinés en conserve
Café, thé, chocolat en poudre
Et tous les produits plaisir...

Une fois de plus, grâce à la très grande générosité des donateurs et à la mobilisation de 200 bénévoles (dont 2 classes du lycée de Limours, des personnes de SNL, des enfants de la paroisse de Limours, 3 jeunes de Bruyères le Châtel bénéficiant de l'aide au permis et qui, en échange, acceptent de travailler bénévolement, 1 personne du Crédit Agricole dans le cadre de leur programme solidaire, des personnes du Carrefour des Solidarités), plus de 10,6 tonnes de marchandises ont pu être récoltées auprès des magasins Carrefour Market et DIA de Limours, Carrefour Market et Netto de Breuillet et Shopi à Bonnelles.

En accord avec la BAPIF, les marchandises récupérées lors de cette opération seront directement attribuées au Carrefour des Solidarités à Limours.

Cette collecte 2012 permettra au Carrefour des Solidarités de venir en aide aux familles bénéficiaires dont le nombre ne cesse de s'accroître.

Un grand merci à ces bénévoles qui ont participé à cette collecte. Merci aux personnes, qui voudraient nous aider l'année prochaine, de se manifester en appelant au 01.64.91.26.38.



« Ils partirent 158 à la première édition, Mais, par un prompt renfort, Dû à leurs efforts, Nous les vîmes 680 à la cinquième édition, Heureux de les voir courir avec un tel visage,

Même les plus épuisés reprenaient du courage!»









Le succès confirmé de cette manifestation nous a désormais fait acquérir une dimension régionale, voire nationale et même internationale puisqu'une coureuse canadienne a participé!

Soutenus par de nombreux sponsors - ADV Couverture, Ambiance verte, Anthès, Aphibat, Asset Sécurité, Berma, Caliago, Le Conseil Général, Ektacom, Eiffage Energie, Gillard, JMJ, Le Golf de Courson, Optique des 3 Vallées, Proditherm, Sanitra, Saunier, SDP Dépannage, SGMJ Renov, SNK Intertrade, Le Crédit Agricole, Cattiaux, Yvelines Restauration, HGT de Morzine, Floreval, bowling du Stadium, La Cave des Gourmets à Sermaise – nous avons pu améliorer encore l'accueil réservé aux coureurs.

En effet, à cette édition, en plus des navettes mises en place pour convoyer les coureurs des parkings au lieu de départ des courses, nos sportifs ont pu bénéficier de l'assistance d'une ostéopathe et d'une kinésithérapeute. L'organisation mise en place s'était améliorée de façon à réduire les temps d'attente aux inscriptions. Un nouveau dispositif d'enregistrement par puces électroniques a facilité la gestion des classements.

Les coureurs qui ont participé à toutes les éditions depuis 2008 ont reçu des mains du Maire de la commune, Monsieur Alain Artoré, une médaille du village de Courson-Monteloup ainsi qu'un chèque vacances offert par la Société HGT de Morzine.

Un grand merci à tous nos sponsors qui ont eu le nom de leur entreprise imprimé soit sur les 3000 bulletins distribués, soit sur les 800 tee shirts donnés aux coureurs et aux bénévoles, soit sur la banderole, sur le site internet, sur le podium et les affiches.....Et, bien évidemment un grand merci à nos bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Dans l'intérêt des coureurs et de façon à garder cette atmosphère conviviale, qui nous est reconnue, nous limiterons le nombre de coureurs à 800, à la prochaine édition le 17 Novembre 2013

Les Seniors au cabaret



Samedi soir 8 Décembre 2012, une petite cinquantaine de seniors se rassemblait place de la Mairie pour partir fêter la fin de l'année à La Distillerie.

Cette ancienne distillerie, construite au début du siècle, est devenue le cabaret le plus réputé de la région. Nous avons été accueillis dans une immense salle très spacieuse et pendant plus de deux heures nous avons vécu « le rêve d'un soir » au milieu des plumes, des paillettes, du strass



et du french cancan.

Le public était invité à participer et l'un de nos seniors, qui a profité de l'occasion pour usurper une identité imaginaire « François de Courson », revêtu d'un superbe jupon aux couleurs de la République et d'une perruque à plumes, monta sur la scène et esquissa les mouvements du pintadon derrière l'une des danseuses.

Durant l'entracte qui scindait le spectacle en 2 parties, nos danseurs montelupins ont pu exercer leur talent sur des rythmes sympathiques et endiablés.



Nous reprîmes le car vers 1h1/2 du matin et, heureux de cette soirée, nous quittâmes la Beauce vers le Hurepoix pour rejoindre Courson en empruntant une route bien verglacée.







Distribution des colis de Noël aux seniors













Noël des enfants



Ca y est, le compte à rebours a commencé, car, le 11 Décembre, à Courson-Monteloup, le Père Noël a pris rendez-vous avec les enfants de notre village. Pas de neige, mais le vin chaud est déjà en ébullition et la préparation des sachets de friandises, la veille au soir, s'est faite dans une atmosphère studieuse, détendue et fort sympathique.

Le samedi matin, aménagement de la salle de la mairie : figurez

vous que le Père Noël va venir, accompagné d' un magicien.

A 15 heures, les enfants sont accueillis avec la mascotte et chacun s'installe impatient.

Le magicien a un problème de baguette magi-

que : les candidats sont alors nombreux à vouloir venir l'aider !

Applaudissements et cris ont dû être entendus dans tout le village car la participation fut totale.



A la fin du spectacle, le Père Noël fit son apparition pour le grand bonheur des enfants, invitant ces derniers à la séance photos, près d'un feu de cheminée. Certains petits, impressionnés par ce vieux monsieur à bar-

be blanche, ont fait la photo, avec des larmes; mais ils se sont vite consolés

avec une multitude de bonbons, papillotes et autres friandises.

Les parents, eux, ont apprécié le vin chaud délicieux comme d'habitude (merci Danièle) et les gâteaux au chocolat.

À la fin de cet après-midi bien rempli, chacun, en repartant, a pu admirer la place de la mairie, magnifiquement décorée et illuminée, avec en plus des chants de Noël que l'on pouvait entendre en s'approchant de la cabane du Père Noël, dès que les guirlandes lumineuses entraient en jeu.





Noël à la cantine









Vivre le foie gras! voici ce que nous fait partager Yvette Cronier.

En effet, chaque année, elle rencontre les différents producteurs de foie

gras de Rungis pour faire apprécier aux Montelupins ce mets de choix.

Cette année encore, elle a transmis à de nouvelles cuisinières en herbe, par son atelier, cette culture française si goûteuse, généreuse et chaleureuse qu'est le foie gras, cuisiné en terrine ou en bocal.



Remises des médailles



Lors d'une cérémonie tenue le samedi 1er décembre. le Maire a recu les derniers nouveauxnés (avec leurs parents) et médaillés d'honneur du travail de Courson-Monteloup pour leur remettre la médaille en bronze de la Commune frappée à l'Hôtel des Monnaies de Paris et gravée à leur nom.

Dans son allocution, le Maire a notamment fait l'éloge du travail en soulignant ses vertus salvatrices rappelées par Voltaire (le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin), félicité les travailleurs montelupins et honoré les jeunes enfants dont l'espérance de vie leur ouvre une remarquable perspective de labeur...

La galette des Rois

Les Montelupins n'ont pas dérogé à la tradition de l'Epiphanie. Le samedi 5 Janvier, ils se rassemblaient pour la traditionnelle dégustation de la galette des rois, accompagnée de cidre pour les adultes et de jus de fruits pour les enfants. Une occasion en or pour partager un moment de



Les enfants se précipitaient sur leur part de galette pour regarder, racheter une galette s'ils découvraient l'objet convoité.

avant de déguster, si la fève apparaissait, tandis que les adultes jouaient le jeu en promettant de Fabriquez vous-mêmes votre galette :

Pour 6 personnes: 2 disques de pâte feuilletée, 250g d'amandes en poudre, 175g de beurre, 4 œufs. 150g de sucre en poudre, du rhum.

Etalez le premier disque de pâte.

Déposez le mélange composé de sucre, beurre fondu. 3 œufs et amandes en poudre, et parfumé avec du rhum.

Recouvrez avec le second disque de pâte.

N'oubliez pas d'insérer la fève.

Dorez le dessus avec le jaune d'œuf restant et enfournez 25 à 30 minutes. thermostat 7. Régalez-vous!



La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux s'est déroulée, à l'instar des années précédentes, au golf de Courson-Monteloup.

Le Maire a, tout d'abord, rappelé les principaux travaux et évènements qui ont marqué l'année 2012.

Avec quelque humour, il a évoqué la patience et l'indulgence nécessaire pour apprivoiser la pompe à chaleur qui équipe les nouvelles salles de classe, en espérant éviter de recourir aux célèbres Shadocks pour activer le pompage des calories...

En 2013, des chantiers attendus et déjà annoncés seront enfin lancés : l'aménagement du rond-point au carrefour de la route du golf et de la D152, une nouvelle station d'épuration avec son réseau d'assainissement collectif à La Roncière ; les travaux d'enfouissement des réseaux électriques de la rue des Grandes Bornes sont toujours espérés malgré les aides financières qui se tarissent de manière drastique.

Eloges ont été adressés au Comité des Fêtes qui ne cesse de multiplier ses initiatives pour faire vivre le village, ainsi qu'aux bénévoles qui donnent de leur temps aux autres.

Bénévoles! Bienvenue parmi nous en 2013

Le bénévole est un personnage rare qui vit en osmose dans un milieu associatif, qui se réunit avec ses congénères, qui utilise téléphone et internet, qui trouve toujours une solution au problème posé, qui n'a pas son pareil pour monter et animer une manifestation, qui est de temps en temps récompensé par des sourires, voire des compliments.

Alors en cette nouvelle année 2013 si vous avez un petit peu de temps à consacrer à notre village, venez agrandir notre cercle, nous vous attendons.

Bienvenue à toutes les bonnes volontés.



Sictom du Hurepoix



Ramassage encombrants : La Roncière 28/02

Courson: 31/05

Reprise collecte des déchets verts - 7 mars - les jeudis, semaine paire.



Ce qui n'est pas collecté aux encombrants :

- Gravats: lavabo, bidet, brique, parpaing, placo-plâtre (BA 13) avec ou sans isolant, carreau
 de plâtre, sac (ciment, plâtre, colle...) ...
- Déchets Ménagers Spéciaux : peinture, acide, solvants, verni, huile de vidange, pile, batterie de voiture ...
- Objets Dangereux : fenêtre et porte-fenêtre vitrée, vitrage, miroir, aquarium...



Tous ces déchets ne peuvent pas être collectés aux encombrants. Ils sont admis en déchèterie.



Paul et Samuel GANDON nés le 12/01/2013

Places d'accueil chez les Assistantes Maternelles de Courson



Valérie Julhes - 1 place libre dès juillet 2013

Patricia Matéo - aucune place libre

Isabelle Bouquety - 2 places libres dès Juillet 2013

Déneigement de la commune



Lors du dernier épisode neigeux qui a frappé l'Ile-de-France, les 19 et 20 janvier 2013, nos agents techniques sont intervenus spontanément tôt le dimanche matin pour déneiger les rues du village.

Ils avaient déjà réalisé un premier travail de déneigement dans la nuit du vendredi 18 janvier.

Les usagers de nos routes ont pu ainsi, circuler sans encombre, très tôt, le lundi matin, pour rejoindre leur lieu de travail...

Merci à Christophe, et à Paulo, son nouveau collègue, pour cette réactivité professionnelle, très justement saluée par les Montelupins.





क्ष्रीय स्ट्रीक स्ट्री

8 mars: Don du sang

23 mars : 10h30 - Formation Défibrillateur - Inscription en Mairie

15h - Carnaval

24 mars : 16 ème Marche de Printemps CCPL à Fontenay

6 avril : 15h - Spectacle de Pâques

7 avril :10h -Bois des Bouleaux- Nettoyage de printemps , en collaboration avec le PNR

13 avril : 20h45 - Théâtre à Courson, « Au CERF QUI BRAME »

D'avril à mai : Inscriptions « Sac à dos »

1er mai: 11h - Distribution du muguet aux seniors

18,19,20 mai : Journées des plantes

25 mai : 19h - Soirée Brésilienne avec Capoeiristes

et Danseuses - Inscriptions dès le 25 mars

31 mai : 20h - Fête des voisins

1er juin : Noces de Figaro au Château de Courson avec la participation de Madame de Nervaux

Date à définir : Fête de l'école

22 juin : 15h30 - Après-midi récréatif : maquilleuse + sculpture de ballons

17h - Théâtre d'Annabelle « Le magicien d'Oz » avec la participation des enfants

29 juin : Fête du village

7 juillet : Sortie Floréval

24 juillet : Don du sang

7 septembre : Forum des Associations

29 septembre : Brocante

18, 19, 20 octobre : Journées des plantes

31 octobre: 18h - Halloween

17 novembre : Les Foulées de Courson

23 novembre : 11h - Remise des médailles

23 novembre : 19h - Soirée des Bénévoles

7 décembre : 11h - Distribution des colis de Noël

Soirée de Noël des Seniors

14 décembre : 11h - Atelier Foie Gras

15h - Noël des enfants

4 janvier 2014 : 15h - Galette des Rois

18 janvier 2014 : 19h30 - Vœux du Maire











